

## ANNEXE : GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Le projet reprend les 4 piliers de l'habitat inclusif :

La veille et la sécurisation à domicile	Le soutien à la convivialité	Le soutien à l'autonomie de la personne	L'aide à la participation sociale et citoyenne
<input type="checkbox"/> Figure dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure dans le projet
<input type="checkbox"/> Figure partiellement dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure partiellement dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure partiellement dans le projet	<input type="checkbox"/> Figure partiellement dans le projet
<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet

Critères d'évaluation	Sous critères	Coefficient pondérateur (A)	Note de 0 à 4 (B)	Total A x B	Notation par critère
Conformité globale du projet avec le mode d'habitat ciblé <b>(56 points)</b>	1- Réalisation d'un diagnostic, d'une analyse ou d'un argumentaire mettant en avant les besoins sur le territoire concerné et les publics ciblés (attente des personnes en matière de logement : localisation, aménagement,...)	3			
	2- Implantation de l'habitat favorisant une dynamique sociale : accessibilité notamment aux transports et commerces de proximité, aux services et à la culture	3			
	3- Caractéristiques de l'habitat : nombre, typologie des logements et espace (s) partagé (s), adaptation du bâti aux enjeux du vieillissement et au handicap, accessibilité de la voirie	3			
	4- Temps de présence humaine prévu adapté au besoin des personnes ciblées dans le projet	3			
	5- Mixité des publics, dimension intergénérationnelle de l'habitat	2			
Compréhension des enjeux qui entourent l'habitat inclusif, pertinence et qualité globale du projet <b>(56 points)</b>	6- Clarté du dossier, reformulation des enjeux	2			
	7- Adéquation des actions envisagées avec le public ciblé (identification des besoins et des attentes)	3			
	8- Instance de gouvernance : fonctionnement, composition, fréquence	2			
	9- Instance de sélection des locataires : fonctionnement, composition, critères	3			
	10- Qualification des professionnels intervenants	3			

	<b>11-</b> Modalités de prise en compte du parcours résidentiel de la personne et résultats attendus	1			
Démarche partenariale envisagée avec les acteurs locaux bailleurs, institutionnels, professionnels médico-sociaux, et sanitaires <b>(20 points)</b>	<b>12-</b> Nature et pertinence des partenariats présentés au regard des ressources existantes sur le territoire	2			
	<b>13-</b> Niveau de formalisation à date des partenariats (conventions signées ou lettres d'intention) et des procédures et instances mises en place	1			
	<b>14-</b> Mise en commun des prestations d'aide et d'accompagnement (APA et PCH)	1			
	<b>15-</b> Communication sur le déploiement du projet	1			
Maturité de la réflexion sur le projet global et son modèle économique <b>(48 points)</b>	<b>16-</b> Niveau d'avancement du projet (recherche de foncier, financements obtenus, permis de construire déposé, travaux en cours...)	2			
	<b>17-</b> Calendrier prévisionnel : date envisagée d'ouverture et d'accueil dans l'habitat	2			
	<b>18-</b> Réalisme du budget et pérennité du modèle économique proposé, réserve budgétaire liée à l'absence de locataire, liste d'attente de locataire, identification précise des leviers et aides disponibles, ...	3			
	<b>19-</b> Prise en compte de la question du reste à charge et du reste à vivre pour le locataire ou futur locataire	3			
	<b>20-</b> Evaluation du projet : méthodologie et critères retenus	2			
Participation des habitants "potentiels" et de leur entourage et 1ères pistes dégagées concernant le projet de vie sociale et partagée <b>(20 points)</b>	<b>21-</b> Modalités proposées aux habitants pour l'élaboration du projet de vie sociale	1			
	<b>22-</b> Diversité des actions collectives proposées : accès à une offre de loisirs, de sport, de citoyenneté, de culture (fréquence, durée, diversité, ...)	2			
	<b>23-</b> Implication des habitants au quotidien, dans le logement et le quartier : recueils des besoins et attentes, participation aux instances locales citoyennes, aux associations de droit commun, ...	2			
	<b>Chaque candidat sera noté sur 200 points</b>				